

Leçon 7

Les conseils scolaires



QUESTIONS GUIDES

❶ Quelles sont les opportunités et les défis à relever lors de la prise de décisions collectives?

❷ Quel est le rôle des conseiller.ère.s scolaires?

❸ Comment puis-je évaluer les candidat.e.s qui se présentent au poste de conseiller.ère scolaire?

APERÇU

C'est en soulevant les enjeux et les préoccupations de leurs communautés lors des discussions et de la prise de décision à la table du conseil que les conseiller.ère.s scolaires assurent un lien entre les communautés locales et le conseil scolaire.

Dans cette leçon, les élèves analyseront le processus de prise de décision collective. Les élèves examineront ensuite le rôle des conseiller.ère.s scolaires et feront des recherches sur la structure de leur conseil scolaire. En groupes, iels créeront le profil d'un.e bon.ne conseiller.ère scolaire, puis feront des recherches sur les candidat.e.s. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves évalueront les candidat.e.s qui se présentent pour le poste de conseiller.ère scolaire à l'aide des critères trouvés lors de l'élaboration du profil du conseiller.ère scolaire idéal.e.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- développer une compréhension du rôle des conseils scolaires et de la façon dont les institutions politiques affectent nos vies (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- utiliser le processus d'enquête pour formuler des questions, interpréter, synthétiser et analyser de façon critique les candidat.e.s aux postes de conseiller.ère.s scolaires
- considérer et respecter les points de vue des autres (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Identité) ;
- travailler en collaboration et faire preuve d'esprit critique (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Qualités personnelles) ;

- exprimer des opinions éclairées sur des questions qui concernent leur communauté scolaire (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Participation active).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- travailler en collaboration avec leurs pairs pour discuter de la résolution de problèmes ;
- expliquer le rôle des conseils scolaires et des conseiller.ère.s scolaires ;
- identifier ce qui fait un.e bon.ne conseiller.ère scolaire à leurs yeux ;
- rechercher et présenter des informations de sources primaires et secondaires sur les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire ;
- évaluer les candidat.e.s qui se présentent à l'élection.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ – CHV20

A1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.1, A1.2, A1.3, A1.4)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3, A2.4)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques : décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.1, B1.5)

B3. Droits et responsabilités : analyser les principaux droits et responsabilités associés à la citoyenneté, en contexte canadien et mondial, ainsi que des façons dont ces droits sont protégés ou peuvent être violés. (B3.2, B3.3)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2, C1.3, C1.5)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.1, 2.2)

A2. Enjeux d'importance politique : analyser l'importance politique d'enjeux actuels en considérant divers points de vue (A2.1, A2.3)

Introduction

1. Présentez le principe de conseil scolaire. Un conseil scolaire gère les écoles francophones ou anglophones, publiques ou catholiques de sa collectivité ou de plusieurs collectivités de sa région. Demandez aux élèves s'ils connaissent le nom de leur conseil scolaire.

2. Utilisez la stratégie d'apprentissage appelée en anglais « *Focusing Four* » (une technique de remue-méninges permettant d'accélérer le processus de prise de décision conduisant à un consensus à l'aide quatre étapes - décrites ci-dessous) afin de trouver des idées dans le cadre du problème suivant.

La santé et le bien-être des élèves se sont détériorés au cours des dernières années. Le gouvernement provincial a accepté de fournir des fonds supplémentaires aux conseils scolaires pour aider à améliorer la situation. Les conseils scolaires doivent décider comment dépenser l'argent dans leurs écoles afin de soutenir la santé et le bien-être des élèves de leur collectivité.

Répartissez les élèves en groupes de cinq ou six et suivez les étapes ci-dessus. Un.e élève sera désigné.e l'animateur.ice de chaque groupe.

- Proposer des idées :** Demandez à chaque groupe de proposer des idées sur une feuille de papier. Il ne doit y avoir ni débat ni critique à ce stade.
- Clarifier :** Invitez les membres du groupe à poser des questions sur l'une des idées. L'élève qui a proposé l'idée doit clarifier sa pensée, au besoin.
- Soutenir :** Demandez aux élèves de proposer les idées retenues et de dire pourquoi. Les déclarations doivent être de nature positive. Il n'y a aucune limite au nombre d'idées que les élèves peuvent défendre.
- Sonder :** Demandez aux élèves de voter à main levée pour leurs idées préférées. L'objectif est de parvenir à un consensus sur une idée.

3. Demandez à chaque groupe de communiquer son idée au reste de la classe et faites un compte rendu de l'activité.

- Quelles sont les possibilités et les défis liés à la prise de décisions collectives?
- Comment pouvez-vous essayer de convaincre les autres d'adhérer à vos idées?
- Pourquoi est-il important de faire preuve de respect et de garder l'esprit ouvert lorsqu'on écoute les points de vue des autres?

Activités

1. Utilisez la vidéo « [Conseils scolaires de l'Ontario](#) » et le Diaporama 7 pour passer en revue le rôle et les responsabilités des conseiller.ère.s scolaires.
2. Étudiez la structure de votre conseil scolaire.
 - Quelles municipalités sont incluses dans le conseil scolaire? (Utilisez une carte comme aide visuelle)
 - Combien d'écoles y a-t-il dans le conseil scolaire?
 - Combien de conseiller.ère.s scolaires sont-ils élu.e.s?
 - Les conseiller.ère.s scolaires sont-ils élu.e.s au suffrage universel ou par circonscription? Le cas échéant, quel est notre circonscription?
 - Pour combien de conseiller.ère.s puis-je voter?
3. Répartissez les élèves en groupes de deux ou en petits groupes et demandez-leur de réfléchir ce qui fait un.e bon.ne conseiller.ère scolaire, puis notez-les sur l'Activité 7.1. Quelles sont les caractéristiques, les compétences, l'expérience et les motivations qui correspondent aux responsabilités du poste ?
4. Examinez avec les élèves la liste des candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire en consultant le site web suivant : <http://elections.ontarioschooltrustees.org>.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Si les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire sont élu.e.s par acclamation, passez à la section Activités alternatives.

5. Demandez aux élèves de se renseigner sur les candidat.e.s en consultant leurs sites Web, leurs profils sur les réseaux sociaux, en effectuant des recherches en ligne ou en communiquant directement avec les candidat.e.s. Vous pouvez confier à chaque groupe l'étude d'un.e ou deux candidat.e(s) ou bien leur proposer d'étudier chaque candidat.e à la lumière d'un enjeu précis. Ensuite, demandez à chaque groupe de présenter les résultats de leurs recherches au reste de la classe.

Consolidation des acquis

Terminez la leçon par une discussion sur les candidat.e.s et demandez aux élèves de décrire par écrit leur candidat.e idéal.e.

- Selon vous, quel.le(s) candidat.e(s) ferait(ent) la.le meilleur.e conseiller.ère scolaire et pourquoi?
- Quel.le(s) candidat.e(s) correspond(ent) le mieux à votre candidat.e idéal.e? Expliquez votre réponse en fournissant des arguments et des exemples.
- Quels conseils donneriez-vous à un.e membre de votre famille ou un.e ami.e qui souhaiterait se renseigner sur les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire?

Activités alternatives

- A. Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils aimeraient changer ou améliorer dans leur école et de trouver un moyen de formuler cette proposition à leur conseil scolaire nouvellement élu. Cette proposition peut prendre la forme d'une lettre, d'une vidéo, d'un diaporama ou d'un document multimédia.
- B. Si votre conseiller.ère scolaire a été élu.e par acclamation, invitez-la.le dans votre classe pour discuter des opportunités et des défis qui se présentent au sein du conseil scolaire.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez les mots clés et leurs définitions aux élèves au préalable (p. ex. conseil scolaire, circonscription, conseiller.ère scolaire). • Encouragez les élèves à comparer le système d'éducation d'Ontario à celui de leur pays d'origine. Cela peut les aider à mieux comprendre les institutions.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Discutez de l'importance que de nombreux groupes autochtones accordent à la prise de décision par consensus.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible de travailler en groupes de deux ou en petits groupes, envisagez d'utiliser Google Docs pour des activités et des discussions collaboratives.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **conseils scolaires** de l'Ontario gèrent les écoles financées par les fonds publics de la province. Ils administrent le financement qu'ils reçoivent du gouvernement provincial dans leur région géographique désignée.

Il existe quatre types de conseils scolaires financés par les fonds publics en Ontario : 31 conseils publics anglophones, 29 conseils catholiques anglophones, 4 conseils publics francophones et 8 conseils catholiques francophones. De plus, un petit nombre d'écoles ontariennes sont gérées par des administrations scolaires. Les **administrations scolaires** gèrent des types particuliers d'écoles, comme les écoles dans les hôpitaux et les établissements de traitement, et les écoles dans les régions éloignées et peu peuplées.

Chaque conseil scolaire a un groupe de représentant.e.s élu.e.s localement, appelé.e.s **conseiller.ère.s scolaires**. Ce sont des membres du conseil d'administration, et non des employé.e.s. Les conseiller.ère.s scolaires n'ont pas de pouvoir individuel, mais ont la capacité de

communiquer avec leur électorat et de soumettre leurs préoccupations au conseil à des fins de discussion. L'ensemble du conseil d'administration prend les décisions, elles sont votées et ne sont adoptées que si elles bénéficient d'un soutien majoritaire.

Le conseil scolaire est responsable de la direction et de la planification de l'éducation, de l'élaboration de politiques, de l'affectation des ressources, de la supervision financière, de la surveillance et de l'évaluation. Voici quelques-unes de ses responsabilités particulières :

- Créer une vision et des objectifs en matière d'éducation pour le conseil scolaire
- Élaborer le plan stratégique pluriannuel du conseil
- Embaucher et évaluer le.la directeur.rice de l'éducation (le.la PDG du conseil scolaire)
- Fixer des objectifs de réussites pour les élèves et promouvoir l'amélioration continue
- Approuver les manuels scolaires et le matériel didactique
- Déterminer le nombre, la taille et l'emplacement des écoles
- Surveiller l'efficacité des politiques scolaires
- Évaluer la satisfaction du public
- Approuver un budget annuel équilibré et faire preuve de responsabilité financière

On élit les conseiller.ère.s scolaires tous les quatre ans durant les élections municipales. Étant donné que les territoires de certains conseils scolaires comprennent plus d'une municipalité, la région géographique représentée par un.e conseiller.ère scolaire comprend souvent plus d'une municipalité ou plus d'un quartier municipal. Certains conseils scolaires divisent le conseil en zones plus petites, appelées **quartiers**. Chaque année, le conseil des conseiller.ère.s scolaires élit un.e de ses membres pour agir en tant que **président.e** du conseil scolaire.

En Ontario, chaque conseil scolaire compte actuellement deux ou trois **élèves conseiller.ère.s scolaires**, que les élèves élisent chaque année pour les représenter. Les conseiller.ère.s scolaires servent de lien entre les élèves et le conseil. Ce ne sont pas des membres officiel.le.s du conseil, mais nombre de leurs droits et de leurs responsabilités sont communs. Les conseiller.ère.s scolaires participent à des réunions et à des comités du conseil et peuvent suggérer des motions pour faire avancer les dossiers et voter de manière non contraignante. Les élèves conseiller.ère.s scolaires sont un moyen direct pour les élèves d'avoir une voix à l'échelon du conseil scolaire.